Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT

LETTRE D'INFORMATION

CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

dans le Territoire de Belfort

Numéro 2 - Octobre 2015

Rappel du contexte

Par l'instruction du 3 juin 2015, relative à la cartographie et l'identification des cours d'eau et à leur entretien, la Ministre en charge de l'Écologie engage les services de l'État à élaborer une cartographie locale des cours d'eau avec, pour objectif, de couvrir les deux tiers du territoire d'ici le 15 décembre 2015.

Rappel des objectifs sur le Territoire de Belfort

Jusqu'à la fin de l'année, le travail de cartographie va se concentrer sur 9 communes du sud territoire classées en zone vulnérable aux nitrates : Beaucourt, Bourogne, Delle, Grandvillars, Joncherey, Méziré, Morvillars, Saint-Dizier- l'Évéque et Thiancourt. Des expertises de terrain seront menées sur ce secteur afin de caractériser l'ensemble des écoulements, soit comme cours d'eau, soit comme fossé.

Le reste du département sera couvert par une cartographie dite « progressive ». Elle recensera, dans un premier temps, les cours d'eau reconnus aujourd'hui dans la réglementation. Elle sera ensuite complétée petit à petit, par l'intermédiaire de demandes d'avis de caractérisation, déposées auprès des services de l'État préalablement à tous travaux susceptibles d'impacter un écoulement.

AVANCEMENT DES EXPERTISES DE TERRAIN

Entre mi-août et fin octobre, six journées de terrain ont été dédiées à l'expertise des écoulements sur le secteur des neuf communes. Elles ont permis de couvrir les communes de Delle, Joncherey, Thiancourt et une partie de Grandvillars.

Ces expertises ont permis de constater l'inexistence de certains tracés présents sur les cartes de l'IGN et à contrario de découvrir des écoulements non cartographiés.

Les résultats de ses expertises seront présentés au comité de suivi début novembre, afin de procéder aux premières validations. La cartographie résultante sera accessible via le site internet dédié à la cartographie (voir liens utiles en bas de page au verso).

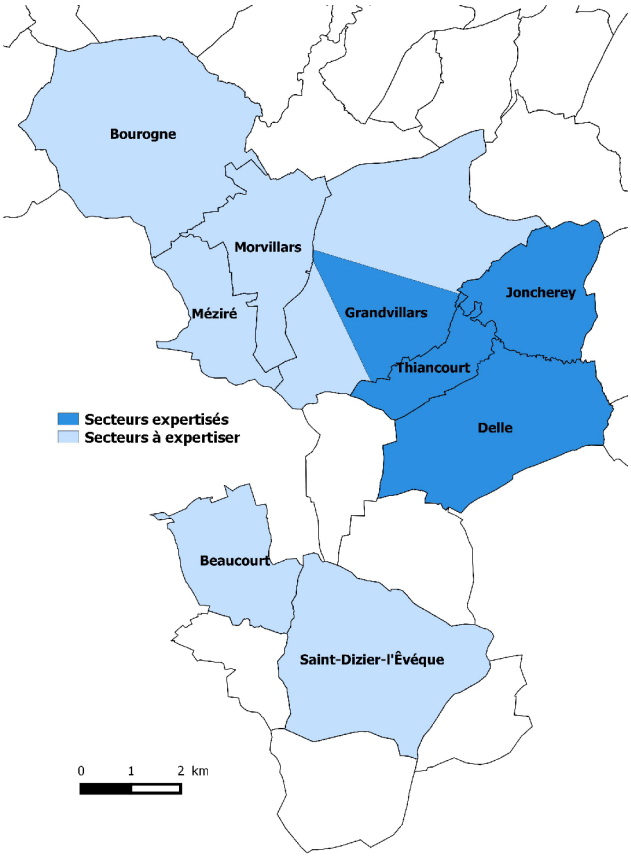

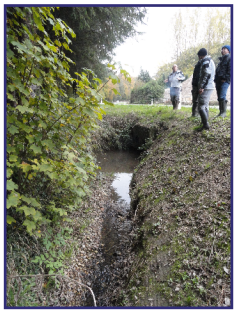

Photos : DDT 90 - CIA 25/90

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la Direction Départementale des Territoires, Service Eau et Environnement, Police de l'eau
8, place de la révolution française - 90 000 BELFORT
Tel : 03.84.58.86.00

JE CONNAIS UN ÉCOULEMENT, COMMENT PUIS-JE APPORTER MA CONTRIBUTION ?

Plusieurs possibilités s'offrent aux usagers pour faire part de leurs observations et remarques sur l'opération de cartographie :

MISE À DISPOSITION D'UN REGISTRE EN MAIRIE POUR LES NEUF COMMUNES DU SUD TERRITOIRE.

Des registres sont mis à disposition à l'accueil des mairies des communes concernées par les expertises de terrain, aux horaires d'ouvertures, du 21 septembre au 24 novembre 2015. Le tableau ci-dessous vous indique où vous rendre pour chaque commune.

Chaque registre est accompagné d'une cartographie « socle » sur le secteur de la ou les communes concernées.

Communes concernées	Où consulter le registre
Delle, Grandvillars, Bourogne	à la mairie de la commune concernée
Joncherey et Thiancourt	Mairie de Joncherey
Morvillars et Méziré	Maire de Morvillars
Beaucourt et Saint-Dizier l'Evêque	Mairie de Beaucourt

ACCÈS À LA CARTOGRAPHIE « SOCLE », BASE DE TRAVAIL AUX EXPERTISES ET MISE À DISPOSITION DE FICHES D'OBSERVATION.

La carte « socle » des écoulements, recensant tous les écoulements ayant fait l'objet d'une représentation cartographique par l'IGN et la réglementation est accessible via l'outil de cartographie dynamique CARMEN (voir liens utiles en bas de page).

Une fiche d'observation est mise à votre disposition sur la page dédiée à la cartographie sur le site des services de l'État (voir liens utiles).

Vous pouvez la déposer en mairie avec le registre, ou l'adresser directement au Service Eau et Environnement de la DDT.

SUIVI ET COMMUNICATION

COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi, rassemblant les parties prenantes concernées, s'est réuni à deux reprises depuis l'initialisation du travail de cartographie. Une première réunion a eu lieu le 16 juillet afin d'acter sa composition et de présenter la démarche mise en œuvre. Une deuxième réunion s'est déroulée le 29 septembre pour faire le point sur l'avancement de la cartographie et présenter les premiers résultats de terrain. Cette réunion a été présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture, dans un climat de travail constructif. Elle a mis en avant l'importance d'élargir l'information auprès des usagers, par l'intermédiaire de différents canaux : réunions publiques, courriers, articles, etc..

Photos : FDSEA 90

RÉUNION PUBLIQUE

Le 27 octobre 2015 a eu lieu une réunion d'information à destination des exploitants agricoles, dans les locaux de la Communauté de Communes du Sud Territoire à Delle. Cette réunion a été organisée par la Préfecture du Territoire de Belfort en collaboration avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25/90 et la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

Elle fut l'occasion de présenter la démarche de cartographie employée sur le département, d'échanger avec les exploitants présents et de les inviter à apporter leur contribution par l'intermédiaire des différents outils mis en place.

Liens utiles et complément d'information :

Site: http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Cartographie-des-cours-d-eau-et-entretien
Fiche : http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Cartographie-des-cours-d-eau-et-entretien/Pour-donner-votre-avis
Carte socle : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/14/CoursDEau.map#